

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOMMAIRE

1. IDENTITE

page 1

2. PRESTATIONS

page 2

3. MODALITES DE PAIEMENT

page 8

4. GARANTIE

Page 10

5. DROITS D'UTILISATION

page 11

6. CAS DE FORCE MAJEURE

page 12

7. DISPOSITIONS FINALES

page 13

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. INDENTITE

C2ER Quentin RENAULT

20 avenue Jean Rostand

60000 BEAUVAIS

SIRET : 502 293 939 00059

N°TVA : FR21502293939

Téléphone : 06.26.66.19.53

E-mail : Quentinrenault.edit@gmail.com

Site web : Quentinrenault.fr

L'activité de Quentin RENAULT est régie par les dispositions du Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise – loi n° 2003-721 du 1er août 2003- dont C2ER assure la gestion du 01/11/2024 au 30/04/2024

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

2. PRESTATIONS

2.1 Nature des prestations

Le Prestataire propose des services de montage vidéo sur devis ou à la commande, selon les besoins exprimés par le Client. Ces prestations incluent, sans s'y limiter, des vidéos promotionnelles, des contenus pour les réseaux sociaux, des vlogs, et autres projets audiovisuels spécifiques.

2.2 Projets sur devis

Processus :

1. Le Client contacte le Prestataire pour exprimer ses besoins spécifiques.

2. Entretien préalable : Un rendez-vous est fixé entre le Client et le

Prestataire afin de :

- Discuter en profondeur du projet
- Déterminer la faisabilité du projet par le Prestataire
- Clarifier les attentes et les contraintes éventuelles (délais, médias requis, objectifs).

3. Validation ou invalidation du devis : À l'issue de cet entretien, si le projet est réalisable par le Prestataire, un devis sera proposé.

4. Validation du devis et fourniture des éléments : Le projet est lancé uniquement après validation du devis par le Client, matérialisée par la mention "**Bon pour accord**" et après réception de tous les médias et documents nécessaires (rushs vidéo, photos, musiques, instructions précises, etc.) sous réserve que ceux-ci soient conformes et adapté à la réalisation demandée.

5. Déclenchement du délai : Le délai de réalisation fixé commence à courir à compter de la réception complète des éléments mentionnés ci-dessus.

Spécificités : Chaque projet fait l'objet d'une prestation sur mesure, incluant un nombre déterminé de révisions et des livraisons adaptées aux formats souhaités.

2.3 Vidéos à la commande

Les vidéos à la commande sont des prestations disponibles à tarif fixe, organisées en deux catégories : vidéos format court et vidéos format long. Les détails des options incluses, des délais de livraison, et des retouches varient selon la formule choisie.

Conditions spécifiques pour les vidéos à la commande

- **Fourniture des médias** : Le Client doit transmettre les éléments nécessaires (rushs vidéo, photos, musiques, instructions précises) avant le début de la réalisation.
- **Délais de livraison** : Les délais annoncés commencent à courir à compter de la réception complète des médias.
- **Retouches supplémentaires** : Toute demande de retouche non incluse dans la formule choisie fera l'objet d'une facturation additionnelle.

Vidéos format court (shorts vidéo)

Formule	ARGENT	OR	PLATINE
Durée finale	60 secondes	60 secondes	60 secondes
Rushs max acceptés	10 min	20 min	30 min
Inclus	Options basiques	Options intermédiaires	Options avancées
Délai de livraison	2 jours	3 jours	4 jours
Retouches incluses	1 retouche	1 retouche	2 retouches
Tarif	30 €	35 €	90 €

Vidéos format long

Formule	ARGENT	OR	PLATINE
Durée finale	5 min	20 min	25 min
Rushs max acceptés	30 min	45 min	90 min
Inclus	Options basiques	Options intermédiaires	Options avancées
Délai de livraison	4 jours	4 jours	5 jours
Retouches incluses	1 retouche	2 retouches	3 retouches
Tarif	100 €	140 €	240 €

2.4 Conditions de révision

Les révisions permettent d'ajuster la prestation afin de répondre aux attentes du Client. Voici les conditions applicables :

1. Nombre de révisions incluses

- Pour les projets sur devis, le nombre de révisions incluses est précisé dans le devis validé par le Client.
- Pour les vidéos à la commande, les révisions incluses sont indiquées selon la formule choisie :
 - Formule Argent : 1 révision incluse.
 - Formule Or : 1 ou 2 révisions incluses.
 - Formule Platine : 2 ou 3 révisions incluses.

2. Définition d'une révision

Une révision correspond à des ajustements mineurs tels que :

- Modifications de texte ou de sous-titres ;
- Ajustement de la colorimétrie ou du son ;
- Suppression ou ajout de séquences courtes.

Toute demande impliquant des modifications importantes ou non prévues initialement sera considérée comme une nouvelle prestation.

3. Révisions supplémentaires

Toute révision demandée au-delà du nombre inclus fera l'objet d'une facturation additionnelle

4. Modalités des révision

- Les demandes de révisions doivent être formulées par écrit (e-mail, plateforme d'échange) dans un délai maximal de 7 jours suivant la livraison initiale.
- Passé ce délai, toute modification sera facturée comme une nouvelle prestation.

2.5 Options complémentaires *(Si applicable)*

1. Options liées à la livraison et publication

- Livraison express : Réduction du délai initial de livraison pour les projets urgents.
- Upload des vidéos sur les plateformes : Publication des vidéos sur les plateformes choisies par le Client (YouTube, Vimeo, réseaux sociaux, etc.).
- Création et diffusion de contenu sur d'autres plateformes : Adaptation et partage des vidéos sur des formats spécifiques pour plusieurs plateformes (TikTok, Instagram Reels, Shorts, etc.).

2. Options d'optimisation de contenu

- Aide à la création de contenu : Conseils et accompagnement pour structurer et organiser des idées de contenu vidéo adaptées aux objectifs du Client.
- Miniatures personnalisées : Création de miniatures attractives pour YouTube ou autres plateformes afin d'optimiser le taux de clics.
- Rédaction des titres et descriptions : Élaboration de titres percutants et de descriptions optimisées pour le référencement (SEO).

3. Options d'analyse et de veille

- Veille concurrentielle : Analyse des contenus similaires chez les concurrents afin d'identifier les meilleures pratiques et opportunités.
- Analyse statistique : Étude des statistiques des chaînes ou contenus du Client pour améliorer les performances et atteindre les objectifs fixés (rétention, engagement, audience).

4. Tarification des options supplémentaires

Les tarifs pour ces options sont variables et déterminés selon :

- La nature de la demande (complexité et exigences spécifiques) ;
- La charge de travail supplémentaire impliquée ;
- La fréquence des prestations (prestation ponctuelle ou récurrente).

Le prix sera précisé sur demande ou inclus dans un devis complémentaire avant toute réalisation.

Validation des options

Toute option supplémentaire doit faire l'objet d'un accord préalable écrit entre le Prestataire et le Client.

Selon les besoins, l'intégration de ces options pourra modifier les délais de livraison.

3. MODALITÉS DE PAIEMENT

3.1 Tarification

- Les prix des prestations sont exprimés en euros (€), nets ou hors taxes selon le statut juridique du Prestataire.
- Pour les projets sur devis, le montant total est précisé dans le devis validé par le Client.
- Pour les vidéos à la commande, les tarifs sont fixes et indiqués sur le site du Prestataire.

3.2 Modalités de paiement

Le paiement s'effectue selon les conditions suivantes :

- **Acompte** : Qu'il s'agisse d'un projet sur devis ou d'une vidéo à la commande, un acompte de 30 % est demandé à la validation du devis.
- **Solde** : Le solde est à régler à la livraison.
- **Exception** : Pour toute commande d'un montant inférieur à 90 €, le paiement est dû intégralement à la commande.

Modes de paiement acceptés :

- Virement bancaire : Moyen de paiement privilégié, sans frais supplémentaires pour le Client.
- PayPal ou autres plateformes similaires : Ces moyens de paiement sont également possibles, mais les frais de transaction sont à la charge du Client.

Exemple : Les frais appliqués par PayPal seront ajoutés au montant total de la prestation.

- Les modalités précises de paiement seront détaillées dans le devis ou lors de la confirmation de la commande.

3.3 Délais de paiement

- Le règlement des prestations doit intervenir au plus tard sous 7 jours à compter de la date d'émission de la facture.

3.4 Retards de paiement

- En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées conformément à l'article L441-6 du Code de commerce :
- Taux de pénalité : 10 % du montant total dû par mois de retard ;
- Une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement sera exigée, en plus des pénalités.

3.5 Facturation

- Une facture est émise pour chaque prestation, transmise sous format électronique au Client.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

4. GARANTIE

4.1 Garanties offertes

Le Prestataire s'engage à offrir les garanties suivantes :

- Garantie légale de conformité : Contre les défauts présents à la livraison des prestations.
- Garantie contre les vices cachés : Si un défaut empêche l'usage normal de la prestation.
- Garantie commerciale (facultative) : Supérieure à la garantie légale, le cas échéant, et spécifiée dans le devis.

4.2 Modalités de mise en œuvre des garanties

Pour toute demande relative aux garanties :

- Le Client dispose d'un délai de 8 jours (à préciser) pour signaler un défaut ou une non-conformité.
- Les demandes doivent être adressées par écrit à l'adresse e-mail suivante :

Quentinrenault.edit@gmail.com

4.3 En cas de désaccord – Résolution des litiges

En cas de litige, les solutions suivantes sont proposées :

- Médiation : Possibilité pour le Client de recourir à un médiateur de la consommation pour trouver une solution amiable.
- Ressort judiciaire compétent : À défaut d'accord amiable, le litige sera porté devant les tribunaux compétents du lieu de résidence du Prestataire ou selon la législation applicable.
- Références légales :
 - Code de la Consommation : Articles L111-1 à L111-8, D111-1 à D111-19, et L221-18 à L221-28.
 - Code de Commerce : Articles L441-1 à L441-16.

4.4 Assurance professionnelle

Le Prestataire est couvert par une Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) pour les prestations qu'il réalise.

5. DROITS D'UTILISATION

5.1 Propriété des livrables

- Les vidéos créées par le Prestataire demeurent sa propriété intellectuelle jusqu'au paiement intégral de la prestation.
- Une fois le paiement effectué, les droits d'utilisation des vidéos sont cédés au Client selon les conditions définies ci-après.

5.2 Droits d'utilisation accordés au Client

- **Droits d'exploitation exclusifs :**

Le Client bénéficie des droits d'exploitation exclusifs de la vidéo livrée, sous réserve des exceptions suivantes : l'Entrepreneur Quentin Renault se réserve le droit de mentionner la vidéo livrée dans son portfolio, sur ses réseaux professionnels ou comme référence, dans le but de promouvoir ses services.

5.3 Mentions et crédits

- Le Prestataire se réserve le droit de mentionner son travail à des fins de promotion (portfolio, site web, réseaux sociaux).
- Sauf opposition du Client, le Prestataire pourra inclure une mention discrète (par exemple, en générique ou description) indiquant son nom ou son activité.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

6.CAS DE FORCE MAJEURE

En cas de survenance d'un événement indépendant de la volonté du Prestataire ou du Client et rendant l'exécution des obligations impossible, les parties seront libérées de leurs engagements sans qu'aucune des deux ne puisse être tenue responsable.

6.1 Définition de la force majeure

Sont considérés comme des cas de force majeure :

- Catastrophes naturelles (incendie, inondation, tempête, etc.) ;
- Pannes informatiques ou techniques majeures, indépendantes de la volonté du Prestataire ;
- Maladie grave ou accident du Prestataire ;
- Conflits sociaux, grèves ou interruption des services de transport et communication ;
- Tout autre événement imprévisible, irrésistible et extérieur empêchant la bonne exécution du contrat.

6.2 Conséquences de la force majeure

- Le Prestataire s'engage à informer le Client dans les plus brefs délais dès la survenance d'un cas de force majeure.
- L'exécution des obligations est suspendue pendant toute la durée de l'événement empêchant leur réalisation.
- Si la situation de force majeure se prolonge au-delà de 30 jours, le contrat pourra être résilié de plein droit par l'une ou l'autre des parties, sans compensation ni indemnité.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

7.DISPOSITIONS FINALES

7.1 Acceptation des CGV

Toute commande passée auprès du Prestataire implique l'acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente.

7.2 Confidentialité

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité des informations et contenus transmis par le Client dans le cadre de la prestation. Aucun média, donnée ou information ne sera partagé sans accord préalable écrit du Client.

7.3 Résiliation du contrat

En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations (retard de paiement, non-fourniture des éléments nécessaires, etc.), le contrat pourra être résilié de plein droit après une mise en demeure restée infructueuse pendant 7 jours. Toute annulation par le Client après validation du devis entraîne la conservation de l'acompte à titre de dédommagement.

7.4 Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes Conditions Générales de Vente sont régies par le droit français. En cas de litige, les tribunaux du lieu de résidence du Prestataire seront seuls compétents, sauf disposition légale contraire.

7.5 Modification des CGV

Le Prestataire se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment. Les nouvelles CGV seront applicables dès leur communication au Client ou leur mise en ligne sur le site.